LES SOULÈVEMENTS POPULAIRES DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII

PAR

Yves-Marie BERCÉ

INTRODUCTION

Bien que les péripéties de ces mouvements aient été exposées dans des revues régionales et que M. B.-F. Porsnev les ait, dans des études approfondies, replacées dans le cadre de la politique du temps, M. Mousnier pouvait constater la nécessité de recherches locales sur ce sujet.

PREMIÈRE PARTIE LES MALHEURS DES TEMPS

CHAPITRE PREMIER.

LES ÉPIDÉMIES.

La terrible peste qui endeuilla le pays de 1629 à 1632 vint de Toulouse et de La Rochelle. La mortalité morbide n'est pas sa plus grave conséquence ; l'interruption du commerce, la désertion des villes et le chômage suivent toujours la « contagion ».

CHAPITRE II

LES PÉRIODES DE CHERTÉ DES GRAINS.

L'absence de récoltes en 1630, aggravée encore par les entraves à la liberté du commerce, provoque une désastreuse famine. En 1643, une nouvelle hausse des grains ameute le peuple des villes, qui accuse les négociants de spéculer sur sa misère. Les disettes, cependant, ne peuvent être des causes de révolte qu'indirectes et lointaines.

CHAPITRE III

LES DÉPENSES MILITAIRES.

Les fronts du Pays Basque et de Catalogne font subir à la province d'incessants passages de troupes ; leur entretien obère les communautés. Les collectivités locales doivent aussi supporter les frais de démolition de fortifications (1620-1630), d'armement des milices à partir de 1636 ou d'établissement de magasins d'approvisionnement des armées.

Les déprédations auxquelles donnent lieu les passages de troupes rendent ces logements odieux aux populations.

CHAPITRE IV

CAMPAGNES RUINÉES ET PAUPÉRISME URBAIN.

La monoculture de la vigne transforme en catastrophes les grêles particulièrement sévères entre 1629 et 1639. De nombreux petits propriétaires ainsi ruinés sont réduits à la mendicité. Les faubourgs des villes s'emplissent de miséreux, quand les campagnes se dépeuplent et quand la terre revient en friche.

CHAPITRE V

L'ENDETTEMENT DES COMMUNAUTÉS.

Ainsi, les secours aux pestiférés et aux pauvres, puis les dépenses militaires ont ruiné les communautés. Elles essaient de rembourser leurs créanciers par des impositions particulières montant généralement à 300 livres. En fait, ce système ne permet que de faire face au paiement des intérêts.

DEUXIÈME PARTIE LE POIDS DE LA FISCALITÉ

CHAPITRE PREMIER

LA CHARGE FISCALE.

Les commissions des tailles ne suffisent pas à en donner une idée complète. On peut cependant estimer que la généralité de Bordeaux supportait trois millions de livres en 1630 et cinq en 1648. Les principales augmentations se situent en 1634, 1643 et 1648.

CHAPITRE II

LES DÉSORDRES DE LA GESTION FISCALE.

Le Bureau des finances en est sans doute moins responsable que les officiers des élections, qui multiplient les malversations et les levées excédant leurs commissions.

La Cour des Aides a rendu en treize ans mille cent quarante-deux arrêts sur le fait des tailles.

CHAPITRE III

LES INJUSTICES DU DÉPARTEMENT.

Le barème de répartition de la charge de la généralité laissait le Bordelais exempt des tailles, quand l'Armagnac, le Périgord et la Saintonge en étaient surchargés.

Le principe de la solidarité des contribuables oppose les intérêts des communautés à ceux des personnes exemptes. Cet antagonisme prend quelquefois un tour violent.

CHAPITRE IV

LES RECOUVREMENTS RUINEUX OU IMPOSSIBLES.

Le système des contraintes par huissiers était si mal conçu qu'il nuisait au roi comme aux taillables.

Des impôts si lourds et si mal répartis ne peuvent pas rentrer. Aussi, entre 1635 et 1642, les non-valeurs prennent-elles des proportions extra-ordinaires.

TROISIÈME PARTIE LES RÉVOLTES

CHAPITRE PREMIER

L'OPPOSITION AUX IMPÔTS INDIRECTS.

La gabelle n'a pas cours dans le sud-ouest; mais, par ce terme, les peuples entendent toute imposition dépassant leur force contributive. Les employés de la ferme du Convoy et Comptablie de Bordeaux, qui réunit toutes les taxes sur le commerce de la province, sont en butte à l'hostilité générale.

CHAPITRE II

LES ÉMEUTES URBAINES DE 1635.

Le 14 mai 1635, la bourgeoisie commerçante de Bordeaux fomente une émeute contre un droit sur le vin. Le mouvement dégénère bientôt et gagne toutes les villes du sud-ouest. Les émeutiers semblent se recruter parmi les artisans.

CHAPITRE III

LES GUERRES PAYSANNES.

Plus lents à s'émouvoir, plus longs à s'apaiser, les soulèvements paysans couvent en 1636 dans la Saintonge et le Périgord, pour éclater brutalement au printemps 1637. Après leur défaite de La Sauvetat, les Croquants devront se disperser.

Cette révolte intéressait uniquement les populations des campagnes. La noblesse locale se retrouve toujours à l'origine, puis à la tête de ces insurrections.

CHAPITRE IV

LES DERNIERS SOULÈVEMENTS RURAUX (1638-1643).

Quelques Croquants mènent encore pendant cinq ans au fond des forêts du Périgord une guérilla souvent victorieuse. Ils bénéficient de l'appui unanime de la province; c'est la lutte d'une société rurale contre la fiscalité envahissante et la bourgeoisie d'offices qui incarne cette politique.

HYPOTHÈSES ET CONCLUSIONS

L'insuffisance notoire des forces de police, le désarroi religieux de ces provinces expliquent peut-être l'ampleur de ces mouvements.

L'intendant Lauson écrivait en 1644 : « Les hommes se jettent à l'aveugle dans les rébellions si on les violente au delà de la justice, et les esmotions, les reproches de gabeleurs et les meurtres suyvent pour ne pas mesnager les affaires la balance à la main. »

ANNEXES

Liste méthodique des officiers de finance de Guyenne.

Études sur la structure sociale de communautés rurales, d'après les rôles des tailles : Fauguerolles en Agenais et Jugazan en Benauges.

Cartes et graphiques.